

COMPTE RENDU de l' ASSEMBLEE GENERALE 2018

le 4 MAI 2018 à BEZIERS

L'Assemblée générale 2018 du CEACH a eu lieu le vendredi 4 mai 2018 à la MVA (Maison de la Vie Associative) de BEZIERS, selon l'ordre du jour qui avait été établi comme suit :

- Ouverture de l'assemblée par les présidents du CEACH et du CEACVG de BEZIERS
- Rapport moral par le président du CEACH
- Rapport d'activités par le secrétaire général du CEACH
- Rapport financier par le trésorier du CEACH
- Quitus au trésorier
- Rapport du webmaster du CEACH
- Questions diverses
- Accueil de nos invités.

41 personnes ont participé à cette Assemblée générale.

L'Assemblée générale a démarré à 10 heures par l'accueil de Madame Emmanuelle MENARD, député de la 6^{ème} circonscription de l'Hérault, qui répondait à notre invitation.

Madame MENARD précise que BEZIERS respecte profondément le monde combattant et que les « anciens » ont un droit sur nous tous. La ville de BEZIERS vient d'apposer officiellement dans la cour d'honneur de sa mairie les plaques de marbre sur lesquelles sont gravés les noms de tous les Enfants de BEZIERS morts pour la France au cours des conflits du XXème siècle.

Madame MENARD fait remarquer que nos soldats paient un lourd tribut à la défense de notre pays et de ses intérêts. Nous leur devons une reconnaissance éternelle.



1 / Ouverture de l'assemblée par les présidents du CEACH et du CEACVGB :

Le président du CEACH souhaite la bienvenue aux personnes présentes à notre assemblée générale.

Il remercie le CEACVG de BEZIERS et son président pour la bonne organisation de notre assemblée.

Il précise que le sigle du CEACH annonce le « Comité d'Entente des Associations patriotiques et de Combattants de l'Hérault » et il rappelle quelle est la composition du Bureau du CEACH.

Le président demande à l'assistance d'observer une minute de silence en hommage à ceux de nos membres qui sont décédés en 2017 et à la mémoire de nos soldats morts pour la France en 2017-2018.

2 / Rapport moral par le président du CEACH :

Le président explique que le CEACH a modifié ses statuts lors de son Assemblée générale 2017 de façon à adapter nos textes à la réalité de notre fonctionnement et du monde d'aujourd'hui.

Il rappelle que le CEACH a été créé en 1988 pour défendre nos valeurs fondamentales face à la mainmise de la FNACA auprès des autorités locales. Il rappelle à cet effet que le but du CEACH est la défense de nos valeurs fondamentales, le développement de l'esprit de défense, le culte du souvenir, la vérité historique, la défense des intérêts des anciens combattants et la coordination des cérémonies nationales officielles dans l'Hérault.

Le président cite les noms des 42 associations et de leurs présidents qui composent le CEACH.

Les membres du CEACH participent en masse aux cérémonies nationales officielles.

Il arrive que le CEACH soit à l'origine de quelques manifestations spécifiques telles que la Messe qui a été dite le 12 avril dernier à LATTES à l'intention du colonel de Gendarmerie Arnauld BELTRAME, de même que MONTPELLIER est la seule ville en France à honorer nos soldats qui viennent d'être morts pour la France.

Le président précise que le CEACH dispose d'un bureau à la Maison du Combattant et de la Mémoire de MONTPELLIER au n° 16 de la rue Ferdinand Fabre. Il rappelle que ce bureau et la salle de réunion commune restent à la disposition de chacune des 42 associations qui composent le CEACH chaque fois que celles-ci auraient besoin de se réunir au cœur de la ville de MONTPELLIER.



Le Bureau du CEACH en mai 2018

3 / Rapport d'activités par le secrétaire général du CEACH :

Le CEACH regroupe aujourd'hui **42 associations** dont 9 associations patriotiques et 33 associations d'Anciens Combattants.

31- L'événement majeur de ces douze derniers mois a été le contact que notre président a pu établir avec le **Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre de BEZIERS**. Aujourd'hui le Comité d'Entente de BEZIERS est devenu membre du CEACH et son président a été nommé vice-président du CEACH.

32- Notre Assemblée générale 2017 avait adopté une **modification de nos statuts** et de notre Règlement intérieur pour les adapter à la réalité de notre fonctionnement. Il aura fallu trois transferts successifs à la Préfecture de l'Hérault pour que celle-ci entérine enfin cette modification, en octobre 2017.

33- Vous recevez dorénavant, deux fois dans l'année, **l'annuaire actualisé des associations** qui composent le CEACH.

En contrepartie nous attendons encore le « **Bulletin d'Adhésion** » de certains de nos membres, ce qui nous permettra de réajuster nos tablettes.



Quelques uns parmi les membres du CEACH

34- De mai 2017 à mai 2018 notre **participation aux manifestations patriotiques** nationales et locales (une vingtaine) a été relativement dense :

- 12 mai 2017 : plusieurs membres du CEACH ont soutenu les Harkis de MONTPELLIER lors de la cérémonie qui a rappelé leur abandon par le gouvernement français en 1962
- 3 juin 2017 : les anciens Tirailleurs ont organisé à JUVIGNAC leur méchoui annuel
- 6 juin 2017 : plusieurs membres du CEACH ont participé à l'inauguration de la stèle Jean MOULIN à l'Hôtel du Département de l'Hérault
- 7 juin 2017 : de nombreuses associations du CEACH ont participé avec leurs drapeaux à la Journée nationale en hommage aux soldats morts pendant la Guerre d'Indochine
- 9 juin 2017 : plusieurs membres du CEACH ont rendu hommage à SAINT-GELY-DU-FESC au MDL/C Pierre-Olivier LUMINEAU mort pour la France le 9 juin 2012 au Mali

- 3 juillet 2017 : plusieurs membres du CEACH ont rendu hommage au 1.300 matelots bombardés par les britanniques le 3 juillet 1940 à MERS-EL-KEBIR
- 14 juillet 2017 : plusieurs associations du CEACH ont participé avec leurs drapeaux au défilé du 14 juillet au Peyrou
- 16 juillet : plusieurs membres du CEACH ont rendu hommage aux Justes lors de la cérémonie de l'Hôtel de Ville de MONTPELLIER
- 27 août 2017 : plusieurs associations du CEACH ont participé avec leurs drapeaux aux cérémonies du 73^{ème} anniversaire de la Libération de MONTPELLIER
- 14 septembre 2017 : plusieurs membres du CEACH ont participé à MONTPELLIER à la cérémonie de passation de commandement du commandant-adjoint de la Région de Gendarmerie d'Occitanie
- 25 septembre 2017 : hommage national aux Harkis
- 28 septembre 2017 : première réunion du Comité du Souvenir Français de MONTPELLIER sous la direction de son nouveau président, Claude CARLIER
- 2 novembre 2017 : plusieurs associations du CEACH ont participé avec leurs drapeaux à l'hommage rendu au Cimetière Saint-Lazare de MONTPELLIER à tous les soldats morts pour la France
- 11 novembre 2017 : plusieurs associations du CEACH ont participé à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.
- 24 janvier 2018 : hommage rendu à BEZIERS aux Maréchaux de France de la 2^{nde} guerre mondiale
- 16 février 2018 : hommage aux gendarmes morts en service commandé en 2017
- **21 février 2018 : remise par le Conseil départemental de l'Hérault du drapeau de l'APAH (Association Projet Avenir Harki)**
- 23 février 2018 : hommage aux deux Spahis morts pour la France au Mali
- 29 mars 2018 : hommage aux victimes de l'attentat de TREBES dont le colonel Arnauld BELTRAME
- 12 avril 2018 : messe à LATTES à l'intention du colonel de Gendarmerie Arnauld BELTRAME

35- Depuis l'Assemblée générale de mai 2017 le **Bureau du CEACH s'est réuni deux fois** à la Maison du Combattant de MONTPELLIER :

- le 21 septembre 2017 pour préparer l'Assemblée plénière du 23 novembre 2017
- le 22 février 2018 pour préparer l'AG 2018 du CEACH à BEZIERS.

4 / Rapport financier par le trésorier du CEACH :

Le trésorier précise que la situation financière du CEACH est bonne.

Les opérations de l'année 2017-2018 ont abouti à un solde de notre compte bancaire positif de **+ 611,45 €**

avec **+ 2.256,00 €** de recettes

contre **- 1.644,55 €** de dépenses.

Notre avoir au 1^{er} janvier 2017 était de **+ 3.018,89 €**

Au 31 décembre 2017 il était de (3.018,89 € + **611,45 €**) **+ 3.630,34 €**

Notre avoir sur Livret A est de **+ 3.820,71 €**

Notre avoir total est (3.630,34 € + 3.820,71 €) **+ 7.451,05 €**

13 associations n'ont encore pas payé leur cotisation 2018.

5 / Quitus au trésorier :

Le président donne lecture du rapport du vérificateur des comptes pour l'exercice 2017 qui propose en conclusion « d'approuver les comptes présentés ».

A l'unanimité quitus est donné au trésorier.

6 / Rapport du webmaster du CEACH :

Le webmaster rappelle que le site du CEACH existe depuis deux ans.

Ce site est vivant et richement documenté. Il publie régulièrement La Lettre d'Information du Comité d'Entente des Associations patriotiques et de Combattants de l'Hérault qui :

- retrace les activités du Comité d'Entente durant les dernières semaines
- qui publie un grand nombre d'informations d'actualité relatives aux combattants et à la défense
- qui nous fait découvrir plusieurs livres inédits sur l'histoire militaire de notre pays
- et qui tisse des liens avec d'autres sites consacrés à des thèmes similaires aux nôtres.

Il y a eu 1.212.000 passages sur le site. 7.596 articles y sont en ligne, et 3.600 livres peuvent y être consultés.

7 / Questions diverses :

L'ATDM 34 fait remarquer que depuis plusieurs années les membres du CEACH souhaiteraient disposer d'un agenda qui liste les activités de toutes les associations dans l'année, de manière à ne pas organiser une activité à une date qui aura déjà été retenue pour une manifestation d'une autre association.

Le président confirme que ce besoin a été étudié et qu'il est très difficile à mettre en place parce qu'il est pratiquement impossible de gérer les activités annuelles de 42 associations et que sur le plan technique nous ne savons pas créer ce type de tableau.

Toutefois le président va tenter de trouver l'aide d'un technicien de l'informatique qui pourrait nous aider à mettre en place ce type d'agenda.

8 / Accueil de notre invité, le directeur de l'ONACVG 34 :

A 11 heures nous accueillons le directeur de l'ONACVG qui exprime sa satisfaction d'avoir été invité à la présente Assemblée générale et insiste sur l'intérêt qu'il porte au monde combattant.

L'ONACVG 34 gère à peu près 200 Amicales et Associations dans le département. La moyenne d'âge des « anciens » combattants dans l'Hérault est de 72 ans et 6 mois. Après cet âge c'est le trou.

Les anciens combattants déclarés représentent 6 % de la population totale du département, mais il est fort probable qu'il existe encore 15 à 20.000 anciens soldats qui ne savent pas qu'ils pourraient prétendre être ressortissants de l'ONACVG.

Nos soldats d'aujourd'hui, qui sont des engagés, ont une carrière militaire dont la durée moyenne est de 6 ans. Cela veut dire qu'à l'âge de 25 ans l'ancien soldat retourne dans la vie civile. Il a alors d'autres préoccupations que de cotiser à une association d'« Anciens ». Il veut et doit chercher du travail, créer une famille et faire son trou dans la vie sociale qui l'environne.



Notre grande préoccupation consiste à rechercher les moyens par lesquels nous pourrions venir en aide à ces jeunes « anciens combattants » dans leurs recherches personnelles, et ensuite les intégrer à l'ONACVG.

S'agissant de notre devoir de mémoire, force est de constater que, depuis quatre ans, le « Centenaire de la première guerre mondiale » occulte la commémoration d'autres événements qui ont marqué notre histoire. Selon le directeur de l'ONACVG 34 l'accent devrait être mis aujourd'hui sur le sacrifice de nos anciens en Indochine (1945-1954). Il nous demande de l'aider à identifier les « Anciens d'Indo » qui ne seraient pas affiliés à l'ONACVG. Ils seraient 350 dans le département de l'Hérault.

L'ONACVG nous rappelle qu'elle a construit plusieurs expositions sur des thèmes variés, qu'elle tient à notre disposition. N'hésitons pas, chaque fois que nous voudrions nous adresser à la jeunesse, à faire appel à ces supports qui nous seront accordés gratuitement, clef en main.

Il est 11 heures 15. L'assemblée est close.

Nous nous dirigeons à pied au Monument aux Morts de BEZIERS où, sous les plis flottant au vent de 12 de nos associations, nous déposons une gerbe en hommage à nos morts.



Compte rendu rédigé le 6 mai 2018 à MONTPELLIER

Le secrétaire général :

Signé, Charles JANIER

Le président :

Signé, Claude GRADIT